

LES DÉFILÉS « MONSTRES » NE FERONT PAS RECULER L'EXÉCUTIF, SURTOUT CEUX DU SAMEDI. IL FAUT QUE LES LUTTES POUR DES HAUSSES SENSIBLES DES SALAIRES, DES INDEMNITÉS DE CHÔMAGE ET DES RETRAITES PRENNENT VITE LE RELAIS

Et de quatre... comme un samedi sans grèves

La quatrième manifestation géante contre la « réforme » des retraites se déroule aujourd'hui, 11 février. Comme les trois qui l'ont précédée, elle sera saluée par les syndicats comme un énième événement historique. Pour autant, celle du 7 février a été marquée par un début de recul du nombre de participants et les grèves se sont nettement affaiblies. Celle-ci, qui se tient le samedi, accentue l'écart entre les défilés « citoyens » et une vraie lutte sur tous les fronts des salaires, des retraites et des indemnités de chômage contre l'attaque convergente aux niveaux de vie et aux conditions de travail des prolétaires de la part du capital et de son État. Laurent Berger, le chef de la CFDT, a bien expliqué, le 5 février sur France Inter, que ces rassemblements ne visent pas à « bloquer le pays [...] car il faut garder l'opinion » et ne se lancent pas « dans un combat contre le gouvernement » et ne sont pas « anti-Macron ». Quant aux syndicats dits contestataires, leurs appels aux grèves reconductibles tombent vite à l'eau. Et ce n'est pas par la convocation d'assemblées générales d'entreprise chargées de voter la reconduction des grèves qui va changer la donne.

Les travailleurs les plus jeunes sont peu sensibles à une « réforme » de retraites qu'ils percevront dans des décennies alors qu'ils bataillent pour assurer leurs fins de mois. Et les plus proches de l'âge de la retraite comptent sur une application progressive de la « réforme » qui les épargnerait du coup de massue le plus dur. Les chômeurs, de leur côté, galèrent avec le durcissement récent des conditions d'accès aux indemnités et la réduction de la période d'indemnisation. Enfin, les retraités subissent encore plus que les prolétaires en activité des pertes significatives du pouvoir d'achat induites par l'inflation alors que leurs pensions croissent beaucoup moins que les salaires.

Il n'est donc pas étonnant que les rodomontades des appels à la grève reconductible, la menace creuse d'une grève générale, et plus si affinités, apparaissent comme du bla-bla pour la grande majorité des prolétaires. Les sondages, pour ce qu'ils valent, disent que l'opinion publique est majoritairement contre la « réforme » mais que plus de 70 % des personnes interrogées ne comptent pas participer directement au mouvement et encore moins se mettre en grève. À ce jeu-là, au bout de quatre ou cinq démonstrations de force dans les rues, l'exécutif pourra faire passer sa « réforme » en misant sur le découragement des travailleurs engagés.

Les prolétaires ne se mobilisent pas parce que la question du salaire n'est pas prise en compte dans sa totalité, en exigeant des augmentations importantes des salaires égales pour tous, ainsi que des hausses significatives des indemnités de chômage et des retraites, en menant des luttes massives et bien enracinées dans les territoires productifs. La « réforme » de l'exécutif se trouverait alors face au mur infranchissable de la lutte de classes, ayant pour cible tout à la fois le gouvernement, l'État-patron et les entreprises.

Les manifestations « monstres » n'ont jamais fait plier les gouvernements à l'exception près de 1995. Mais à l'époque, les travailleurs directement concernés par le projet d'abolir les régimes spéciaux avaient donné le coup décisif à la « réforme » par des grèves massives et des actions offensives. Les manifestations géantes n'étaient que le corollaire de ces grèves. Aujourd'hui, la situation est bien différente, et se gargariser sur la puissance des manifestations et de l'opinion qui leur est favorable tout en sous-estimant la faiblesse des grèves risque fort de préparer des lendemains qui déchantent.

Cette « réforme » des retraites va augmenter les divisions entre prolétaires

Les partis de l'opposition parlementaire ne sont pas plus du côté des travailleurs que les syndicats. Les « alternatives » à la « réforme » de l'exécutif qu'ils proposent ne mettent guère en discussion le principe que les retraites des travailleurs âgés doivent être payées par les travailleurs plus jeunes. Cette idée est partagée avec enthousiasme par les syndicats, les patrons et leur État. Au nom de cette idée, on oublie que les retraites sont du salaire différé. Comme telles, elles devraient en revanche être financées et garanties intégralement par les entreprises et l'État.

Dans ce contexte, négocier, comme s'apprentent à faire (négocient-ils déjà ?) les syndicats, certains aspects du projet de « réforme », revient à jouer la partition que le gouvernement leur a assignée. Les principaux domaines en discussion concernent la prise en compte de la pénibilité au travail, des carrières longues, de l'emploi des seniors et de la condition des femmes.

- Sur la pénibilité, l'exécutif propose la mise en place d'un mécanisme complexe qui définit d'abord les métiers « pénibles » dans le cadre des négociations de branche puis d'entreprise. Les travailleurs dont les métiers ne rentreront pas dans cette liste pourront faire reconnaître leur état de santé dégradé par la médecine du travail. C'est la voie ouverte aux âges de départ à la retraite et aux durées de cotisation différenciées. Tant que le travail est une contrainte déterminée par l'impératif d'accroître le capital, toute prise en compte de la pénibilité est un instrument de division.
- Sur les carrières longues, le gouvernement a « ouvert le débat » parlementaire sans, pour autant, remettre en cause l'âge de départ à la retraite qu'il veut porter à 64 ans pour tous. Sans compter qu'il faudra cravacher pour se faire reconnaître la carrière longue.
- Sur l'emploi des seniors, l'exécutif se dit disposé à punir les entreprises de plus de 50 salariés qui se séparent de trop de salariés âgés si elles ne mettent pas en œuvre un « plan d'action » pour les garder. L'objectif étant de faire travailler ces derniers plus longtemps quitte à leur aménager des boulots moins bien payés dans le cadre d'une éventuelle cessation progressive d'activité.
- Sur la retraite des femmes qui ont eu des carrières interrompues, celles qui auront eu des enfants pourraient éventuellement bénéficier du « cadeau » de deux trimestres de cotisations par enfant. Résultat, de l'aveu de la Première ministre Élisabeth Borne, deux femmes sur trois devront travailler deux ans de plus. Et le tiers restant est précisément composé de celles qui compenseront leurs carrières heurtées par la production d'enfants, politique nataliste oblige.

Le fil rouge qui relie ces quatre aspects spécifiques de la « réforme » introduit des dispositifs particuliers individualisant les conditions d'accès à la retraite tout en préservant la finalité de fond qui est de faire travailler plus longtemps les prolétaires. L'urgence de réaliser cette « réforme » – qui ne sera certainement pas la dernière de l'aveu d'économistes proches de l'Élysée – est exclusivement déterminée par la nécessité de montrer patte blanche aux investisseurs en bons du Trésor quant à sa capacité de « maîtrise et de discipline budgétaire des comptes publics ». Enfin, le but ultime de la « réforme » est que l'État ne débourse plus un euro pour assurer l'équilibre comptable des caisses de retraite. Cet argent lui sert ailleurs. Pour financer des dépenses en armements en plein essor, par exemple.

Relier la lutte contre la « réforme » des retraites aux luttes pour la hausse des revenus des prolétaires

Se focaliser principalement, voire uniquement, sur la « réforme » des retraites ne crée pas les conditions de l'offensive ouvrière nécessaire pour battre l'exécutif et fait oublier que la bataille centrale du moment est sur les lieux de travail, devant les agences de Pôle emploi et les antennes des caisses de retraite. Cette bataille doit être massive et requiert la participation directe et active du plus grand nombre de prolétaires. Pour y parvenir, il faut respecter les rythmes forcément différents de mobilisation des secteurs qui s'engagent dans la lutte. Claironner à l'envi le slogan de la grève générale reconductible avant d'avoir installé dans la durée des combats bien enracinés dans les territoires productifs revient à placer la barre du mouvement à un niveau pour l'instant inaccessible.

Les patrons ont bien compris le risque que cette situation d'instabilité sociale comporte pour leurs affaires. Plusieurs grandes et moyennes entreprises ont distribué des bonus, ont accordé des augmentations de salaire pour calmer préventivement le jeu. Mais les travailleurs concernés savent parfaitement que le compte n'y est pas. Ils savent que ces hausses sont insuffisantes, souvent individualisées sous forme de primes et en échange de rythmes de travail accélérés, de la soumission totale au commandement d'entreprise, aux contremaîtres et aux DRH. Le rituel vidé de sens des NAO satisfait certes les syndicats qui y trouvent un brin de légitimité auprès des patrons mais pas les travailleurs. Quant aux chômeurs, ils se retrouvent avec des périodes d'indemnisation écourtées et un contrôle resserré de la part de Pôle emploi ayant pour but de sortir des listes d'attribution des allocations, le plus grand nombre d'entre eux. Enfin, les retraités subissent de plein fouet et bien davantage que les salariés, les conséquences de l'inflation galopante car leurs pensions sont réévaluées à un rythme et à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux des salaires.

**Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe
et sur leur organisation autonome pour gagner**

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, 10 février 2023.

Pour toute correspondance, écrire à : pmprio2018@gmail.com